

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE  
DUNKERQUE

COMMUNE DE WORMHOUT

N°AR2024-052

**ARRETE**

Le Maire de la Commune de WORMHOUT,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2212-1 et suivants,

Vu la demande Madame DELECROIX Elodie 53, avenue Leclerc à Wormhout afin d'effectuer une livraison de bois à son domicile,

**ARRETE:**

**ARTICLE 1** : Le stationnement sera interdit sur deux emplacements face au 53, Avenue Leclerc, et ce, le **mercredi 3 avril 2024 de 7h à 17h.**

**ARTICLE 2** : Une signalisation temporaire sera mise en place.

**ARTICLE 3** : La Gendarmerie est chargée d'assurer l'exécution du présent arrêté.

**ARTICLE 4** : Cet arrêté sera publié et adressé au demandeur et transmis à Monsieur le Commandant de Brigade de Gendarmerie de Wormhout.

Fait à WORMHOUT, le 26/03/2024

Le Maire,

David CALCOEN



Acte rendu exécutoire par  
Publication et notification le 26/03/2024  
Le Maire,  
David CALCOEN



Pour le Maire,

l' Adjoint délégué

Florence DEHOND

Pour le Maire,

l' Adjoint délégué

Florence DEHOND